

Burundi : La nouvelle équipe de facilitation internationale se met à l'œuvre

RFI, 23-06-2015 Burundi : appel à la reprise immédiate du dialogue Au Burundi, une semaine des législatives et des communales, la facilitation internationale appelle à la reprise immédiate du dialogue dans les conditions fixées par l'Union africaine. L'équipe de facilitation internationale s'est réunie ce lundi 22 juin, pour la première fois, à Bujumbura. Elle regroupe des membres de l'Union africaine (UA), de l'ONU, de la Communauté est-africaine et de la Conférence internationale pour les Grands Lacs (CIRGL).

De leur côté, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE), réunis en conseil au Luxembourg, ont appuyé, une nouvelle fois, ces recommandations allant même jusqu'à menacer les parties prenantes et notamment le gouvernement de sanctions. L'Union européenne parle d'impasse politique au Burundi et de risques pour la région tout entière. Elle parle également d'une seule voie de sortie possible qui est celle du respect des recommandations de l'Union africaine mais aussi du sommet des chefs d'Etat de la communauté d'Afrique de l'Est. Il s'agit d'un appel à respecter « pleinement » les conditions identifiées par ces deux organisations sur notamment la reprise du dialogue et la nécessité d'un consensus. Pour la première fois, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne vont plus loin. Ils disent que non seulement les conditions propices à l'organisation des élections ne sont pas réunies actuellement, mais selon le communiqué du conseil des ministres de l'UE, « il est fort probable que ces conditions ne puissent pas être réunies dans les délais prévus par la Constitution burundaise ». L'UE exhorte ainsi le gouvernement du Burundi à « accepter la réalité de ce constat » et à « répondre dans les meilleurs délais » aux décisions du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA par des actes concrets. Le message est clair. L'Union européenne appelle un nouveau report des élections législatives et communales qui sont, jusqu'à présent, fixées à lundi prochain. Elle agit également une double menace, à savoir celle de sanctions ciblées contre ceux qui commettraient des violences, mais aussi celle de faire usage de l'article 96 des accords de Cotonou, c'est-à-dire de suspendre toute coopération avec le Burundi. L'équipe de facilitation internationale, réunie, pour la première fois, à Bujumbura ce lundi, est composée de Ibrahim Fall pour l'Union africaine, Abdoulaye Bathily pour les Nations unies ainsi que du Secrétaire général de la Communauté d'Afrique de l'Est, Richard Sezibera, et du Secrétaire exécutif de la Conférence internationale pour les Grands Lacs (CIRGL), le professeur Ntumba Luaba. Première rencontre ce mardi. Le dialogue politique, que l'Union africaine avait appelé de tous ses vœux, va donc enfin commencer vers la mi-journée à moins d'une semaine des législatives et des communales voulues par le pouvoir du président Pierre Nkurunziza. Mais cette première réunion sera plutôt consacrée à une évaluation du travail abattu pendant la première phase du dialogue politique alors conduite par le représentant officiel de l'ONU pour les Grands Lacs, Said Djinnit. Celui-ci a dû démissionner de son poste de facilitateur principal après sa démission et la société civile burundaise. Puis les choses sérieuses devraient commencer très vite et avec elles, les difficultés. L'Union africaine a appelé à un calendrier électoral consensuel, mais le pouvoir de Nkurunziza a fixé à lundi les législatives et les communales, et il en a fait une ligne rouge à ne pas franchir. Même chose pour la question du troisième mandat du président burundais, non négociable pour le gouvernement. Du coup, une source proche de la facilitation reconnaît qu'ils auront une faible marge de manœuvre, autant que l'opposition et la société civile en font les points essentiels à discuter, à côté des élections libres et crédibles dans ce pays. Elle pose également un préalable à tout dialogue : la libération des milliers de manifestants contre le troisième mandat arrêtés et la levée des mandats arrêtés lancés par un certain nombre de leaders de la contestation au Burundi. L'opposition demande toujours un report des élections. Toutes les parties sont invitées à reprendre le chemin de la table des négociations dès ce mardi matin. Certains partis d'opposition répondront présents sans condition préalable. C'est le cas de l'ex-chef d'Etat, Sylvestre Ntibantunganya, candidat au poste suprême. Il est pour une révision du calendrier électoral : « La date prévue par le gouvernement doit absolument être rediscutée parce que même dans le communiqué des chefs d'Etat de l'Union africaine, il est plutôt recommandé que les protagonistes burundais cherchent ensemble des dates consensuelles. Les dates du 29 juin pour les élections législatives et communales et la date du 15 juillet pour l'élection présidentielle doivent obligatoirement être revues. Les conditions aujourd'hui qui ne sont pas du tout réunies pour permettre des élections libres et transparentes ».